



MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous me faites un doigt d'honneur,

c'est comme ça que
vous me dites **MERCI ?**



RESPECTEZ LEUR TRAVAIL, RESPECTEZ-LES.

Stop aux incivilités envers les agents des DIR



Le ministère des Transports met en œuvre une campagne pour dénoncer les incivilités subies par les agents des directions interdépartementales des routes (DIR).

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?

Pour assurer votre sécurité 365 jours par an, 24 heures sur 24, ils interviennent sur les réseaux routier et autoroutier gérés par l'État, pour :



Signaler les zones d'incidents et d'accidents



Entretien des infrastructures



Baliser les chantiers



Maintenir la circulation en cas de neige ou verglas l'hiver

Malgré leur engagement quotidien, les agents des directions interdépartementales des routes (DIR) font face, en plus des risques d'accidents, à une recrudescence de comportements irrespectueux de la part des usagers de la route :

- **Agressions verbales** : insultes, menaces, intimidations et propos agressifs...
- **Agressions physiques** : crachats, jet d'objets, menaces physiques au moyen d'un véhicule, coups...
- **Non-respect volontaire des balisages** qui peuvent mettre en danger les intervenants

CES ACTES SONT INACCEPTABLES

Menacer des agents de l'État, les intimider ou porter atteinte à leur intégrité physique, est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à **3 ans de prison** et **45 000 € d'amende**.

RESPECTEZ LEUR TRAVAIL, RESPECTEZ-LES !

